

Rénovation et réaffectation de la Caserne Fonck

Rue Rensonnet, Liège (BE)



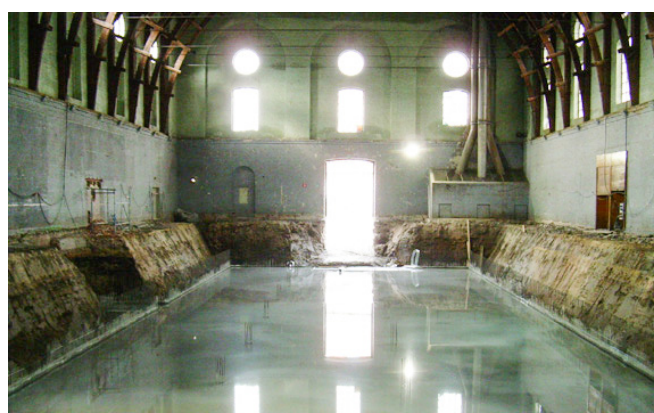
Mission complète de rénovation, de stabilité et de techniques spéciales

Maître de l'ouvrage
Communauté française
de Belgique

Architecte
Dethier & associés

Coût des travaux
4,1 Mio € dont 170 000 € htva
pour la structure

Réalisation
2006 - 2009



Le manège, construit en 1837, est un rectangle de 65 m x 25,5 m. Afin de dégager complètement l'espace pour les cavaliers, des grands arcs de 25,5 m de portée couvrent le volume.

Volontairement minimalistes, les interventions architecturales sont discrètes. Sous la nouvelle dalle en béton lissée se trouve un local technique enterré de 42,5 m x 15,5 m.

La dalle de cave est cloutée au rocher à l'aide de 24 ancrages afin de supporter des crues exceptionnelles.

La charpente structurellement remarquable et complexe a été consolidée.

Caserne Fonck

Rénovation et réaffectation de l'ancien manège



Rue Rensonnet, Liège (BE)

Mission complète de stabilité, de rénovation et de techniques spéciales

Maître de l'ouvrage
Communauté française de
Belgique

Architecte
Dethier et associés

Coût des travaux
4,1 Mio € htva dont 900 000 €
pour les techniques spéciales

Études
2005 - 2009

Réalisation
Phase 1 : 2006 - 2007
Phase 2 : 2008 - 2009



L'ancien manège, construit en 1837, a été complètement réaffecté en salle de spectacle et de concerts avec un local rangement en sous-sol tout en gardant son caractère originel. Les anciennes écuries jouxtant la grande salle accueillent la cafétéria, la billetterie, les loges, les salles de répétition et les bureaux. A l'arrière, des locaux techniques complètent les installations.

Le chauffage de la grande salle est assuré par de l'air pulsé, tandis que celui des locaux contigus est garanti par des corps de chauffe statiques.

L'ensemble du bâtiment est doté d'une installation généralisée de détection incendie, d'une détection intrusion sur les différents accès et d'un équipement de diffusion de message d'évacuation «public adress».

Le manège est équipé de luminaires suspendus à la charpente ayant deux sources lumineuses qui assurent l'éclairage de service et de sécurité.

En matière de protection de biens et de personnes, le local de rangement est équipé d'une installation de sprinklage tandis que le manège est doté d'une installation d'évacuation de fumée et de chaleur.



Afin de répondre, notamment, aux normes d'éclairage et de sécurité et aux exigences du SIPP de la communauté française, l'installation d'un courant secouru de 90 kVA permet d'avoir un haut niveau d'éclairage de 20 lux en éclairage de secours dans les lieux publics et voies d'évacuation.

Une cabine de transformation de courant de 400 kVA a été installée pour subvenir aux besoins électriques de l'infrastructure.